

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023, tenue par vidéoconférence, le 27 février 2023.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de la Fédération de la voile du Québec, monsieur Yves Léger, souhaite la bienvenue aux délégués et aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 17:09.

Il présente ensuite les membres du CA.

2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Un avis de convocation a été envoyé à tous les membres en règle dans les délais prescrits.

3. Vérification du droit de présence et du quorum

Les membres présents forment le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée. Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée.

4. Adoption de l'ordre du jour

Résolution AGA-318-23

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

proposée par : Michel Boivin

appuyée par : Alain Lefebvre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2022

Résolution AGA-319-23

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2022 tel que présenté. »

proposée par : Pierre Boursier

appuyée par : Serge Tiffault

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 février 2022

Aucune.

7. Rapport annuel

Natalie Matthon, directrice générale de la Fédération, fait état des principaux dossiers et activités de la corporation depuis la dernière assemblée générale et dépose le rapport annuel.

8. Étude et réception du rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022

Catherine Bussièrès, trésorière, invite la directrice générale à présenter et commenter le rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers.

Résolution AGA-320-23

« Il est proposé de :

a) recevoir les états financiers de la corporation pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2022; et

b) de recevoir le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états financiers. »

proposée par : Jacques Paradis

appuyée par : Michel Boivin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. **Nomination de l'expert-comptable**

Résolution AGA-321-23

« Il est proposé que la firme Paquin & associés soit désignée comme expert-comptable de la Fédération pour l'année financière 2022-2023 avec un mandat d'audit et que le conseil d'administration de la Fédération de la voile du Québec soit mandaté pour fixer ses honoraires. »

proposée par : Serge Thiffault

appuyée par : Alain Lefebvre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. **Ratification des actes des administrateurs**

Résolution AGA-322-23

« Il est proposé de ratifier les actes des administrateurs de la corporation depuis la dernière assemblée des membres. »

proposée par : Michel Boivin

appuyée par : Alain Lefebvre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. **Élection du président et du secrétaire d'élection**

Résolution AGA-323-23

« Il est proposé que Lucie Borne agisse en tant que présidente d'élection et que Natalie Matthon agisse en tant que secrétaire d'élection. »

proposée par : Jacques Paradis

appuyée par : Michel Boivin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. **Rapport du comité de mises en candidature**

Conformément à l'article 20 des Règlements généraux, un comité de mises en candidature a été formé sous la présidence de Daniel St-Onge.

Daniel St-Onge fait la lecture du rapport du comité.

Sont mis en candidature pour les 9 postes d'administrateurs :

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Sammy Benalia, Membre individuel | 6. Daniel St-Onge, CVDM |
| 2. André Benoit, Membre individuel | 7. Gilles Tétreault, ÉVGT |
| 3. Catherine Bussièrès, CTS | 8. Denis Valiquette, EVB |
| 4. Patrick Caux, Membre individuel | 9. Jacques Paradis, VCP |
| 5. Yves Léger, PCYC | |

13. **Élection des administrateurs**

Le rapport du comité de mises en candidature étant déposé, la présidente d'élection, demande s'il y en a d'autres.

Aucune autre n'ayant été présentée, celle-ci déclare les mises en candidatures closes.

Après avoir vérifié si les candidats acceptent leur mise en nomination, la présidente d'élection les déclare **ÉLUS PAR ACCLAMATION**.

Yves Léger remercie Martine Saint-Germain, administratrice sortante, pour ses nombreuses années d'implication non seulement au C.A. mais également à titre de bénévole sur plusieurs comités.

14. **Affaires nouvelles**

Aucune.

15. **Levée de l'assemblée**

Avant de déclarer la levée de l'assemblée, le président demande s'il y a des questions.

Les participants n'ayant plus de questions, et l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever la séance à 18 :03.

Résolution AGA-324-23

proposée par : Simon Pagé

appuyée par : Simon Labbé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Signature du secrétaire

Signature du président